

Bonjour,

Vous êtes étudiant(e) en soins infirmiers ou stagiaire d'une profession paramédicale, vous préparez un brevet d'études ou un certificat d'aptitude professionnelle, vous suivez un stage de formation alternée, nous sommes ravis de vous accueillir.

Le présent document a pour but de faciliter votre arrivée dans l'établissement et de permettre le bon déroulement de votre stage.

Il comporte :

- la fiche de présentation de l'établissement p. 2
- l'organigramme de la direction p. 3
- l'organigramme du pôle soins, qualité, recherche p. 4
- l'organigramme de l'EHPAD p. 5
- la fiche de présentation du pôle de gériatrie p. 6 et 7
- la fiche de présentation du pôle de médecine polyvalente p. 8
- la fiche de présentation du pôle d'addictologie p. 9
- la fiche de renseignements pratiques p. 11

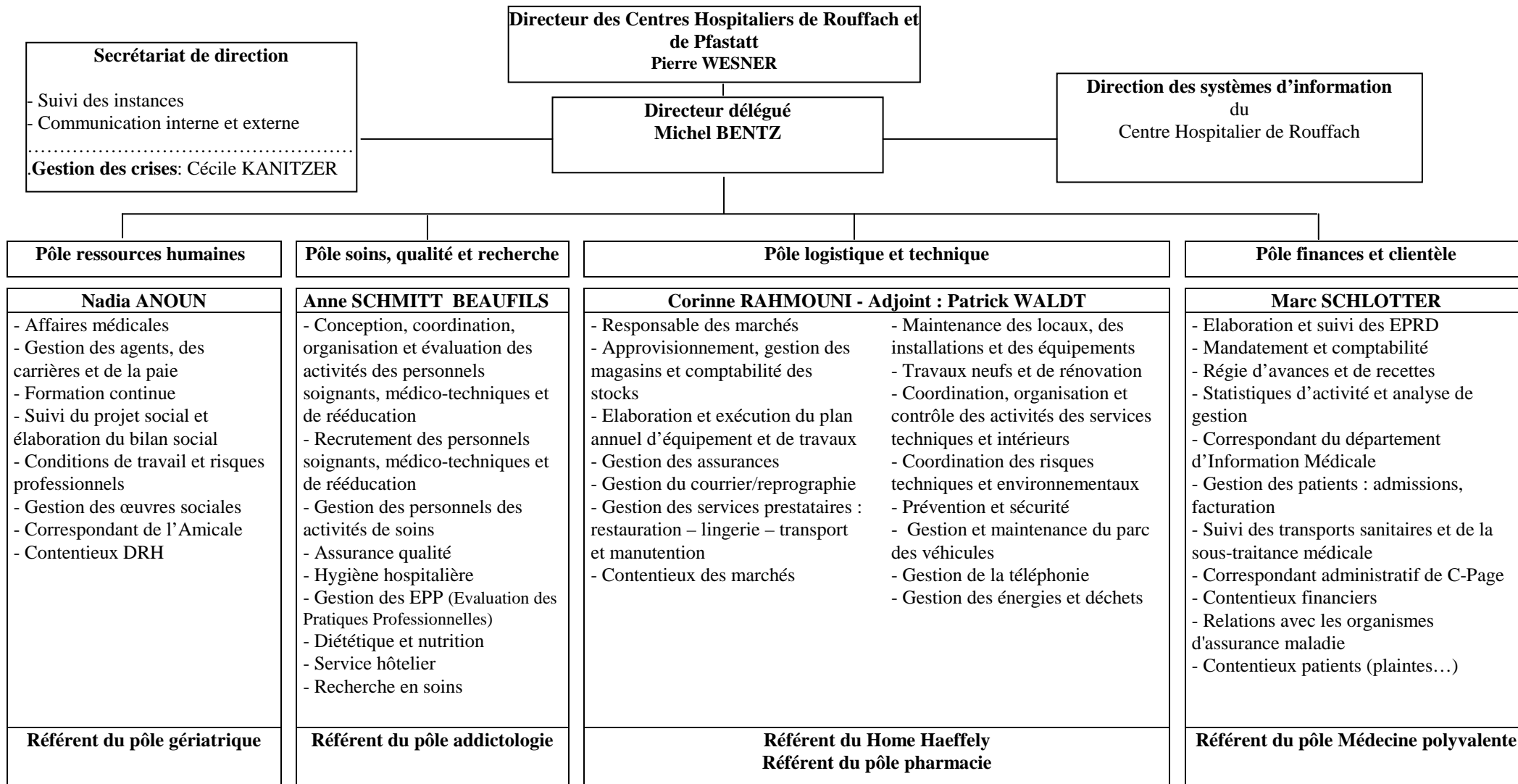
Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre établissement et espérons que ce stage répondra à vos attentes.

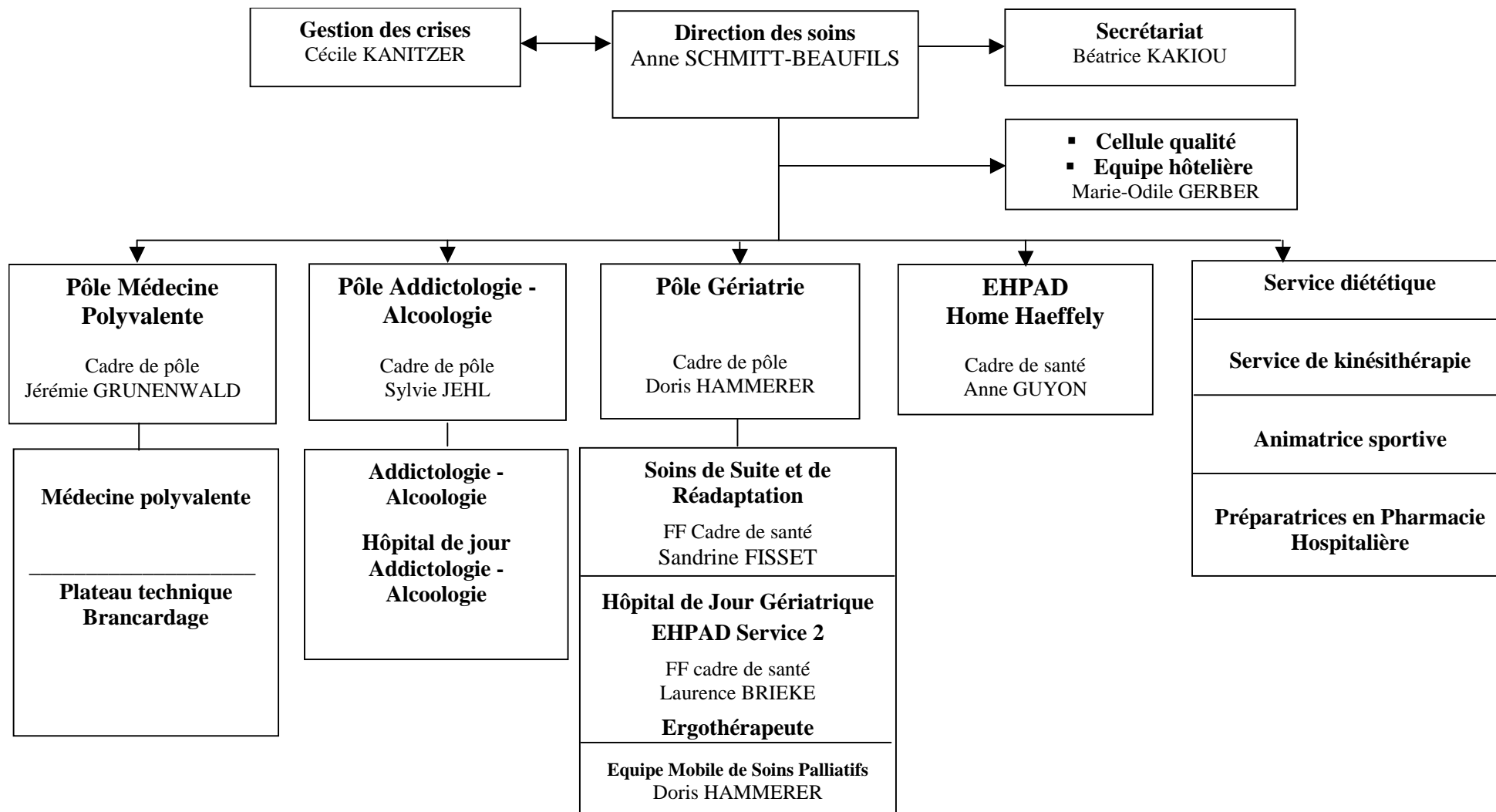
Pour tout renseignement, le cadre de santé et l'équipe soignante du service sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

FICHE DE PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Dénomination sociale :	Centre Hospitalier de Pfastatt
Adresse :	1, rue Henri Haeffely – 68120 PFASTATT
Forme juridique :	Etablissement public de santé
Ministère de rattachement :	Ministère de l'emploi et de la solidarité
Service de rattachement :	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Haut-Rhin
Secteur d'activité :	Tertiaire
Fichier national des établissements sanitaires et sociaux :	680000577
Nombre de salariés :	278 agents au 31 décembre 2009
Capacité d'accueil :	Cinq services d'hospitalisation (96 lits et 18 places) <ul style="list-style-type: none">▪ Service moyen séjour gériatrique (SSR)▪ Hôpital de jour gériatrique (12 places)▪ Service de médecine polyvalente (court séjour)▪ Service addictologie - alcoologie▪ Hôpital de jour en addictologie - alcoologie (6 places)▪ EHPAD : Service 2 (16 lits) et Maison de Retraite : 80 lits (+2 lits d'hébergement temporaire)
	Deux services de consultations : <ul style="list-style-type: none">▪ Polyclinique▪ Service d'imagerie Médicale
	Une Equipe Mobile en Soins Palliatifs
Total lits et places :	196 dont 178 lits et 18 places

ORGANIGRAMME DIRECTION





FICHE DE PRESENTATION DES UNITES DE SOINS ET DE VIE

Chaque unité de soins est composée d'une équipe pluridisciplinaire. Les soignants travaillent en étroite collaboration avec les kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychologues, assistantes sociales, diététicienne pour assurer une prise en charge globale des patients et résidents.

1. POLE GERIATRIE

Cadre de pôle : Doris HAMMERER

Téléphone : 03 89 52 82 99

SERVICE 5 (Soins de Suite et de Réadaptation)

30 lits de moyen séjour

Le service 5 accueille des personnes âgées de plus de 65 ans en moyen séjour. Sa capacité est de 30 lits.

Les motifs d'admission sont très variés, suite de soins opératoires, baisse de l'état général, syndrome de glissement, pathologies diverses liées ou non au vieillissement, personnes en fin de vie.

A la sortie, les patients retournent à domicile, avec aide si nécessaire ou peuvent selon le cas être orientés en institution, en maison de retraite ou dans une unité de soins de longue durée.

Téléphone : 03 89 52 80 36

Responsable médical du pôle : Dr Patrick STALTER

Médecin assistant : Dr Anka SÂRBU

Cadre de santé FF : Sandrine FISSET

Téléphone : 03 89 52 82 99

SERVICE 2 (EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

16 lits

L'hébergement en EHPAD s'adresse aux personnes ayant perdu la capacité d'effectuer seules les actes ordinaires de la vie ou atteintes d'une affection somatique ou psychique stabilisée qui nécessitent un traitement d'entretien et une surveillance médicale ainsi que des soins paramédicaux au long cours.

Téléphone : 03 89 52 80 27

Cadre de santé FF: Laurence BRIEKE

Téléphone : 03 89 52 82 71

HÔPITAL DE JOUR GERIATRIQUE

12 places, ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures.

Ses missions principales sont la réalisation de bilan d'autonomie et des prises en charge de rééducation. Son action s'inscrit dans une perspective d'aide au maintien à domicile et de gestion des situations qui en découlent, tant pour le patient que pour les aidants.

Téléphone : 03 89 52 80 23

Médecin : Dr Diana STRIMBU

Cadre de santé FF: Laurence BRIEKE

Téléphone : 03 89 52 82 71

UNITE MOBILE DE SOINS PALLIATIFS (EMSP)

Apporte un soutien technique, moral et forme des équipes soignantes à domicile ou dans différentes structures d'accueil de la région mulhousienne.

Téléphone : 03 89 52 80 18

Praticiens hospitaliers : Dr Sylvie GRASSER
Dr Véronique GUTH

Cadre de santé : Doris HAMMERER

Téléphone : 03 89 52 82 99

MAISON DE RETRAITE (EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

Le « Home Haeffely » accueille 80 résidents dont le maintien à domicile est devenu difficile ou qui ont besoin d'un lieu de vie institutionnel pour répondre à leurs problématiques de santé.

Téléphone : 03 89 52 80 38

Médecin coordonnateur :

Cadre de santé : Anne GUYON

Téléphone : 03 89 52 82 56

2. POLE MEDECINE

Cadre de pôle : Jérémie GRUNENWALD
Téléphone : 03 89 52 80 40

SERVICE 4

Médecine polyvalente court séjour à orientation gériatrique.

Le service, d'une capacité de 28 lits, accueille des patients pour diverses pathologies.

Les patients sont adressés par leur médecin traitant, transférés de services d'hospitalisation des établissements hospitaliers voisins ou du service des lits « porte » du Centre Hospitalier Emile Muller ou admis directement après consultation en polyclinique.

Téléphone : 03 89 52 80 32

Responsable médical du pôle : Dr Patrick STALTER
Médecin : Dr Néda LESSANI

Cadre de santé : Jérémie GRUNENWALD
Téléphone : 03 89 52 80 40

LE PLATEAU MEDICO – TECHNIQUE

➤ UNITE DE POLYCLINIQUE

Ouverte de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi et de 8h30 à 12h30 le samedi, l'unité accueille les personnes en consultation pour des motifs divers tels que des contusions traumatiques, des plaies de diverses origines (coupures, morsures, chutes...), des traumatismes musculaires ou tendineux, des ongles incarnés, des brûlures, l'ablation de corps étrangers, des panaris, des abcès, des réactions allergiques, des malaises, la prise en charge initiale d'un patient avant hospitalisation dans un service de l'établissement...

Consultation de la douleur : Dr MANGIN : le mardi de 9h à 12h et de 15h à 18 h et le mercredi de 11h à 14h15

Téléphone : 03 89 52 80 20

Médecin : Dr Mohamed TEMMAR

Cadre de santé: Jérémie GRUNENWALD
Téléphone : 03 89 52 80 40

➤ LE SERVICE DE RADIOLOGIE

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h30, le service est équipé de 2 salles de radio-diagnostique conventionnel et d'une salle d'échographie.

Les examens réalisés sont: des bilans traumatiques, des bilans rhumatologiques, des examens digestifs et urinaires.

Un nouvel échographe permet la réalisation d'échographies abdominales, pelviennes, thyroïdiennes, des dopplers veineux ou artériels et des échographies des parties molles.

Médecins vacataires : Dr WEBER, Dr LAUSECKER, Dr LE GUENNEC, Dr PRACHT et Dr MATRAGI

Cadre de santé: Jérémie GRUNENWALD
Téléphone : 03 89 52 80 40

3. POLE D'ADDICTOLOGIE

Cadre de pôle : Sylvie JEHL
Téléphone : 03 89 52 82 79

SERVICE 3

D'une capacité de 22 lits, ce service accueille des patients pour sevrage à l'alcool ou autres substances illicites toxiques.

Adressés par le service des urgences du Centre Hospitalier de Mulhouse, par les médecins traitants, par des associations d'aide au sevrage, les patients sont hospitalisés une quinzaine de jours puis rentrent à domicile ou partent en établissement de post-cure.

L'objectif du service est de proposer au patient une prise en charge globale médico-psycho-sociale de sa problématique, en lien avec les différents partenaires du réseau.

L'HOPITAL DE JOUR

D'une capacité de 6 places, le service a pour missions l'aide au maintien de l'abstinence grâce aux activités thérapeutiques proposées, l'évaluation somatique, l'accompagnement social.

Téléphone : 03 89 52 80 28

Responsable médical du pôle : Dr Kilifa MEGHIT
Médecin : Dr Amar LAHOUALI

Cadre de santé : Sylvie JEHL
Téléphone : 03 89 52 82 79

FICHE DE RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

1. HYGIENE

DEFINITION DE L' INFECTION NOSOCOMIALE

C'est une infection contractée à l'hôpital soit par le malade, soit par le personnel du fait de son activité professionnelle.

Le terme nosocomial vient du grec "nosos" ⇨ maladie et "komein" ⇨ soigner.

Une enquête nationale de prévalence organisée en juin 2001 par les Centres de Coordination des Comités de Lutte contre les Infections Nosocomiales (C.C.L.I.N.) incluant 1533 établissements publics et privés, a montré que 6,9 % des patients ont contracté une infection nosocomiale (IN) durant leur séjour à l'hôpital. Si l'on rapporte ce chiffre à l'ensemble des hospitalisations en France, environ 800 000 personnes sont concernées par ces infections chaque année.

Les IN ont de nombreuses conséquences ; parmi elles, citons : l'accroissement de la durée moyenne de séjour du patient ; l'augmentation des dépenses hospitalières ; la prolongation des arrêts de travail ; les invalidités et trop souvent la mort...

**La prévention des infections nosocomiales
est de la responsabilité de chaque professionnel
et doit être une préoccupation de tous les instants...**

1.1 L'HYGIENE DES MAINS

Nos mains sont le principal vecteur de transmission des infections nosocomiales !
50 à 80 % des I.N. sont transmises par manuportage....

La friction des mains à la solution hydro-alcoolique ou le lavage des mains sont donc des mesures essentielles.

La friction à la solution hydro-alcoolique est préconisée et doit être utilisée sans modération ; celle-ci est plus rapide et plus efficace (2 doses). Le lavage des mains vient en complément et doit être effectué en cas de mains souillées.

Les bagues et les montres doivent être retirés ; le vernis est interdit (y compris incolore) ; les ongles doivent être courts.

1.2 TENUE VESTIMENTAIRE

Veillez à ce que votre tenue soit adaptée : tunique-pantalon ou blouse, chaussures fermées antidérapantes et silencieuses. L'ensemble de la tenue est strictement réservée à l'usage hospitalier, elle doit être changée chaque jour et chaque fois qu'elle est souillée.

Les cheveux doivent être attachés, le port de bague, alliance y compris, et de bracelet est interdit pour des raisons d'hygiène.

2. SECRET PROFESSIONNEL, CONFIDENTIALITE ET DISCRETION

Dans le cadre de votre stage vous êtes soumis au même titre que les professionnels aux règles du secret professionnel, à la confidentialité des informations et à la discrétion vis à vis des personnes.

3. OBJECTIFS DE STAGE

L'objectif de votre stage est de pratiquer les tâches relevant de votre compétence sous la responsabilité d'un soignant dans un contexte d'apprentissage.

Aux objectifs institutionnels de l'institut de formation auquel vous êtes rattaché, nous vous demandons de formuler des objectifs personnels.

4. EVALUATION

Une évaluation hebdomadaire ou de mi-stage vous est proposée. Elle vous permet de faire le point, avec le(la) responsable (tuteur) et les personnes qui vous ont encadré, sur vos acquis, vos difficultés. Elle vous donne l'occasion de progresser jusqu'à la fin du stage.

En fin de stage, un bilan de vos acquis sera fait selon les mêmes modalités que l'évaluation formative précédente.

Une évaluation finale sera effectuée par les responsables de votre encadrement (tuteur, maître de stage, référent) sur le document requis par votre établissement de formation.

5. HORAIRES DE STAGE

2. Unités de soins et Home Haeffely 6h30 – 14h00, 8h00-15h30 ou 13h30 – 21h00
3. Hôpital de jour : 8h30 – 15h30 ou 10h00 – 17h00
4. Plateau technique : 7h30 – 15h00 ou 12h00 – 19h30

Les étudiants ou stagiaires dans le service d'addictologie passent une journée à l'hôpital de jour d'addictologie (8h30- 16h00).

Il en est de même pour les étudiants ou stagiaires des services de gériatrie ; une journée à l'hôpital de jour gériatrique est programmée (8h30- 16h00).

6. REPAS

Vous avez la possibilité de déjeuner au restaurant du personnel situé au niveau -1 du Home Haeffely, ouvert de 11h 30 à 13h.

Prévenez la cuisine (8126) de votre intention de déjeuner, le jour même avant 10 heures.

La vente des tickets repas est assurée quotidiennement à l'accueil située à l'entrée principale de l'établissement.

Un justificatif de paiement vous sera délivré en fin de stage, si vous en faites la demande.

Prix du ticket repas : 3,20€ en date du 1^{er} janvier 2010.

7. CONDUITE A TENIR FACE A UN DEBUT D'INCENDIE

- Gardez votre calme
- Ne criez pas au feu, vous pourriez affoler vos collègues, les malades, les visiteurs, les résidents.
- Fermez la porte du local où il y a le feu pour éviter toute propagation du feu et des fumées pour gagner du temps en attendant les secours
- Donnez immédiatement l'alerte. Comment?
Par les moyens dont vous disposez à proximité de l'endroit où vous avez découvert le début d'incendie.

Ces moyens sont :

a) le téléphone

Il faut agir de la manière suivante:

- au service 4, l'agent qui a validé l'événement prévient les pompiers en composant le 2118 (numéro abrégé des pompiers),
- cet agent prévient ensuite la police (2117), le cadre administratif de garde (2401), le responsable des services techniques (8291),
- le Service Maintenance-Sécurité (8261) pendant les horaires de journée,
- le technicien d'astreinte (2403) pendant la nuit, les week-ends et les jours fériés.

b) les boîtiers rouges d'alarme-incendie (bris de glace) qui répercutent immédiatement l'alarme sur la centrale de détection incendie.

- Protégez les malades, les résidents ainsi que vous-même
- Attaquez le feu avec les moyens d'extinction existants à votre portée.

Le Message d'alerte

Le message d'alerte est adressé en premier aux pompiers, puis aux services de police. Il faut obligatoirement mentionner les points suivants :

- identification de la personne qui appelle
- adresse et lieu exact du sinistre, accès, bâtiment, étage, service et N° de téléphone
- nature et ampleur du sinistre
- nombre de blessés éventuels
- risques particuliers, facteurs aggravants
- lieu d'accueil des services de secours par la personne qui appelle
- attendre que les pompiers vous demandent de raccrocher.

Qui alerte ?

La personne qui reçoit l'information «FEU».

Remarque : Il faut toujours prévoir l'accueil des services de secours à l'entrée de l'établissement dès que l'alerte soit donnée.

Exemple 1 :

Mme ou M. X du Service 4 appelle les pompiers en composant le 2118 et signale l'incendie aux pompiers:

- « Centre Hospitalier de Pfastatt, 1 rue Henri Haeffely, bâtiment B, 2ème étage et l'accès (entrée principale)
- Feu de chambre
- Pas de blessés
- Présence de conduite d'oxygène
- Je vous attends à l'entrée principale »

Exemple 2 :

Par téléphone urbain. Composez le 0 puis le 18 ou l'abrégé 2118.

Mme ou M. X du Home Haeffely signale l'incendie aux pompiers :

« Centre Hospitalier de Pfastatt, le Home Haeffely, 2 rue des Blés. Niveau 0 ou Rez-de-Chaussée haut, entrée principale rue des Blés.

- Feu de chambre
- Pas de blessés
- Je vous attends à l'entrée rue des Blés »